

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAUMONT - 5201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 27/11/2025 - 2768 - 2000 B 00689 - 430 228 676 - A.T.P.S.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

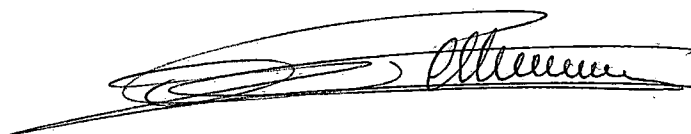
N°15949*07

Désignation de l'entreprise : SARL ATPS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 23 Avenue Ashton Under Line 52000 CHAUMONT		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43022867600028		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/03/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
		FX	CQ		
		AF	AG		
		AH	AI		
		AJ	AK		
		AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO		
		AP	AQ		
		AR	AS		
		AT	AU		
		AV	AW		
		AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT		
		CU	CV		
		BB	BC		
		BD	BE		
		BF	BG		
		BH	BI		
		BJ	BK		
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU		
	CRÉANCES	BV	BW		
		BX	BY		
		BZ	CA		
		CB	CC		
	DIVERS	CD	CE		
		CF	CG		
		CH	CI		
		CJ	CK		
TOTAL (III)					
Comptes de régularisation	CW				
	CM				
	CN				
	CO				
TOTAL GENERAL (I à VI)					
		1 552 650	1A 319 544	1 233 106	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Pour Copie Certifiée Conforme

Désignation de l'entreprise		SARL ATPS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 76 000)			DA	76 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	7 600
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	
	Report à nouveau			DH	621 019
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	68 242
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	772 861
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	38 500
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR	38 500	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	55 081
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	256 860
	Dettes fiscales et sociales			DY	94 406
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	15 398
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	421 745	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 233 106	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	421 745
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	



3

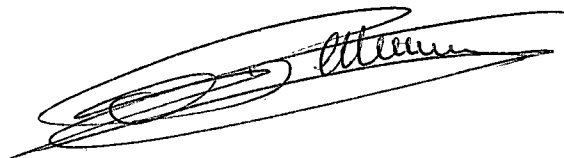
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ATPS										Néant ☐ *							
										Exercice N							
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	2 351 851			FB				FC	2 351 851				
	Production vendue	{	biens *	FD				FE				FF					
			services *	FG	6 087			FH				FI	6 087				
			Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 357 938			FK				FL	2 357 938				
	Production stockée *													FM			
	Production immobilisée *													FN			
	Subventions d'exploitation													FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)													FP	125 218		
	Autres Produits (1) (11)													FQ	567		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	2 483 722					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *										FS	1 532 262					
	Variation de stocks (marchandises) *										FT	-10 898					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *										FU						
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *										FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *										FW	413 470					
	Impôts, taxes et versements assimilés *										FX	9 132					
	Salaires et traitements *										FY	260 597					
	Charges sociales (10)										FZ	60 706					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)								GA	12 315					
			- dotations aux provisions								GB						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC	87 120						
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD							
	Autres charges (12)										GE	36 456					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	2 401 159					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	82 563						
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)										GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)										GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)										GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)										GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)										GL	2 091					
	Reprises sur provisions et transferts de charges										GM						
	Différences positives de change										GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement										GO						
Total des produits financiers (V)										GP	2 091						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *										GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)										GR	2 919					
	Différences négatives de change										GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement										GT						
Total des charges financières (VI)										GU	2 919						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-828						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	81 735						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD



4

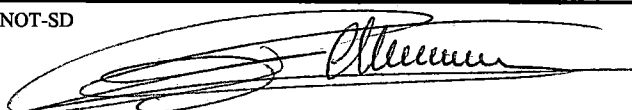
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ATPS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 588
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Règles sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 588
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 588
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 081
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 489 401
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 421 159
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	68 242
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	3 588
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	3 849
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	10 165
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatifs A6 Obligatoires A9		
dont cotisations facultatives Madelin A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
regul compte de provision		3 588	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise SARL ATPS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 600	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]	KM		KN		KO			
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	51 160	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	128 560	KW		KX	14 000		
		Matériel de transport *			KY	10 655	KZ		LA	19 900		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	51 632	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	242 007	LO		LP	33 900		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	244 607	ØH		ØJ	33 900		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	2 600	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	51 160	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	142 560	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	30 555	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	51 632	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
TOTAL III		IY		NG		NH	275 907	NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	278 507	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ATPS					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/03/2025						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise <u>SARL ATPS</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	2 600	PF		PG		PH	2 600					
TOTAL I			RK	2 600	RM		RN		RO	2 600					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	51 160	QA		QB		QC	51 160					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	113 396	QE	3 983	QF		QG	117 379					
	Matériel de transport		QH	10 525	QI	3 005	QJ		QK	13 530					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	42 428	QM	5 327	QN		QO	47 756					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	217 510	QV	12 315	QW		QX	229 824					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	220 110	ØP	12 315	ØQ		ØR	232 424					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL ATPS		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	38 500	4B	4C	4D	38 500		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obli- gations similaires	4X		4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	38 500	TV	TW	TX	38 500		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
- corporelles			6E	6F	6G	6H			
- Titres mis en équivalence			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
- titres de participation			9U	9V	9W	9X			
- autres immobilisa- tions financières (1) *			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
Sur stocks et en cours		6N	76 762	6P	84 972	6R	76 762	6S	84 972
Sur comptes clients		6T	38 291	6U	2 148	6V	38 291	6W	2 148
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	115 053	TY	87 120	TZ	115 053	UA	87 120
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	153 553	UB	87 120	UC	115 053	UD	125 620
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	87 120	UF	115 053			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL ATPS										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	9 169		9 169					
	Autres créances clients			UX	158 061		158 061					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	70		70					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	27 508		27 508				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)			VC	471 207		471 207					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	52 209		52 209					
	Charges constatées d'avance			VS								
TOTAUX			VT	718 225	VU	718 225	VV					
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	55 081		55 081						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	256 860		256 860						
Personnel et comptes rattachés			8C	51 928		51 928						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	19 591		19 591						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	8 381		8 381						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	14 377		14 377						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	130		130						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	15 398		15 398						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	421 745	VZ	421 745						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

« A. T. P. S. »
S.A.R.L. au capital de 76 000 €
Siège social : 23 avenue Ashton Under Lynne
52000 CHAUMONT

430 228 676 R.C.S. Chaumont

Arrivé le
24 NOV. 2025
Tribunal de Commerce
Chaumont

AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025
DECIDÉE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 25 OCTOBRE 2025

L'associée unique constate que le résultat de l'exercice clos le 31 MARS 2025 s'est soldé par un bénéfice net de 68 242,00 €, décide de distribuer un dividende de 89 € par part sociale, soit au total 67 640 €, et d'affecter en conséquence ledit bénéfice de la manière suivante :

. Dividendes à distribuer, soit au total	67 640,00 €
. le solde au compte « Report à nouveau », soit	602,00 €
	<u>68 242,00 €</u>

Pour Extrait Certifié Conforme
à CHAUMONT (52000)
Le 25 OCTOBRE 2025
Le Gérant,
Olivier PETTINI

